

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

revêt un caractère purement formel. Tout cela a soulevé un mécontentement parmi les ouvriers à l'égard des caisses. »

Dans le même numéro de la *Nascha Gaseta* (du 1^{er} septembre), il est aussi rapporté sur l'œuvre en faveur des enfants sans asile. Le 30 août, le comité étendu pour l'assistance aux enfants eut une séance, à laquelle il fut rapporté sur toute l'activité déployée dans ce domaine. L'organe des employés soviétistes écrit à ce sujet :

« Le commissariat du peuple des transports, qui devait s'occuper du transport des enfants sans asile selon décision du Soviet des commissaires du peuple, n'a encore rien fait du tout pour mettre à disposition de ces malheureux enfants des locaux chauffés et les transporter plus loin. Pourquoi? Uniquement parce que le commissariat des transports n'est pas certain que le commissariat de l'instruction publique accepte les enfants sans asile qu'il lui enverra. En outre, il n'y a point de locaux disponibles et dans les endroits où il y en a, ceux-ci doivent d'abord subir des réparations, et pour ces réparations, il faut de l'argent, mais on ne veut pas l'accorder. Pourquoi? Simplement parce que le commissariat des transports aurait encore dû octroyer dans ce but en 1926 la somme de 80,000 roubles, et parce qu'il a été décidé, à la fin de l'année de budget, de ne pas allouer cette somme.

Le commissariat de la santé publique a organisé dans une série de localités des écoles-sanatoriums pour les enfants difficiles à éduquer. Dans ces établissements, les enfants sont constamment sous la surveillance de médecins et d'instituteurs et reçoivent de la bonne nourriture. Mais à côté de ces écoles, il existe des asiles d'enfants des circonscriptions du commissariat de l'instruction publique, asiles dans lesquels (à cause du manque de personnel) les enfants sont logés dans des locaux non chauffés et ne reçoivent à manger qu'une fois par jour.

Selon décision du Soviet des commissaires du peuple, d'autres enfants sont placés chez les paysans pour les éduquer. Cette manière de procéder a donné de bons résultats. Bien que la remise des enfants aux paysans revête un caractère absolument libre, un gouvernement a quand même recouru au procédé suivant: La commune exécutive reçoit par exemple la lettre suivante: « Nous vous informons par la présente que vous recevez tant et tant d'enfants qui doivent être répartis dans les différentes fermes. » Et la commune exécutive répartit: dix fermes se chargent de l'éducation d'un enfant. Cette éducation des enfants sans asile se transforme en une véritable mendicité; l'enfant va d'une ferme à l'autre et mendie. Et finalement, il ne peut y rester et se sauve. »

Tchécoslovaquie. Les pourparlers engagés dès le début de l'année 1925 en vue de la fusion de la Fédération des syndicats tchécoslovaques, c'est-à-dire des fédérations de langue tchèque et de langue allemande de la Tchécoslovaquie, ont abouti. Les deux centrales réunies en conférence ont approuvé; 1^o la création d'un organisme suprême commun, dans lequel les deux centrales seront représentées; cet organisme commencera à fonctionner régulièrement à partir du 1^{er} janvier 1927; 2^o la création d'un organisme suprême pour chaque fédération adhérant aux deux centrales; 3^o les directives touchant l'activité commune de ces fédérations.

La nouvelle centrale comptera environ 550,000 membres.

B. I. T.

Bibliographie

N. M. Citrine: Le mouvement syndical en Grande-Bretagne. La Fédération syndicale internationale vient de publier dans la collection qu'elle consacre aux divers mouvements ouvriers internationaux, un petit livre auquel les événements de cette année donnent le plus grand intérêt. C'est une étude due à N. M. Citrine, secrétaire du conseil général des Trade-Unions sur le « Mouvement syndical en Grande-Bretagne ». On n'en saurait trop conseiller la lecture. Elle est indispensable à qui veut connaître le trade-unionisme, son organisation et son fonctionnement, indispensable pour comprendre bien des aspects des grands conflits industriels récents et en particulier de la grève générale. Non seulement la brochure nous donne une explication de la structure très complexe du mouvement syndical anglais, mais elle nous familiarise avec les termes syndicaux anglais, fréquemment mal interprétés. La traduction française donne une correspondance précise entre ces termes et ceux généralement en usage sur le continent. « Le mouvement syndical en Grande-Bretagne » est donc une contribution heureuse à l'étude du syndicalisme et doit avoir sa place dans toutes les bibliothèques ouvrières. Elle est en vente à la Librairie coopérative à La Chaux-de-Fonds.

Annuaire des organisations patronales. Année 1925. Contient le nom de toutes les associations internationales d'employeurs, dont l'objet est l'étude en commun des problèmes sociaux intéressant l'industrie en général ou une certaine industrie particulière dans le monde entier ou un groupe de pays. L'indication par Etat, des organisations centrales et des organisations professionnelles par industrie. L'annuaire donne des renseignements sur les organisations patronales dans quarante pays, l'effectif des membres et leurs organes officiels.



Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer			
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique		
		Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin . . .	100	100	100	100
1916 Moyenne annuelle . . .	—	128	126	—
1918 » . . .	—	201	197	—
1920 » . . .	—	223	223	—
1921 » . . .	—	204	203	—
1922 » . . .	—	170	169	—
1923 » . . .	—	173	168	—
1924 » . . .	—	177	171	—
1925 Janvier . . .	100	178	173	165
1925 Mars . . .	100	178	171	163
1925 Mai . . .	168	175	170	161
1925 Juillet . . .	168	175	170	163
1925 Septembre . . .	168	176	171	163
1925 Novembre . . .	167	175	169	162
1926 Janvier . . .	166	173	168	160
1926 Février . . .	164	172	167	159
1926 Mars . . .	163	171	165	158
1926 Avril . . .	162	169	165	157
1926 Mai . . .	162	169	164	155
1926 Juin . . .	162	170	163	155
1926 Juillet . . .	162	170	164	155
1926 Août . . .	161	169	163	154
1926 Septembre . . .	161	169	163	154
1926 Octobre . . .	161	169	164	154